

Nature et fonction des assomptions dans l'épistémologie meinongienne

Bruno Langlet

SEMa – Ihp

Aix Marseille Université

- « (...) les assumptions, si elles sont des expériences d'importance, ne font pas qu'éclairer des vieux problèmes à propos de la psychologie et de la théorie de la connaissance, mais révèlent des chemins vers des domaines de faits restant jusque-là virtuellement inconnus »

Meinong, *Über Annahmen* (1910)

- Assomption : activité psychique visant un objet complexe et structuré, présenté affirmativement ou négativement, sans que soit affirmée ou niée l'existence de cet objet complexe
- La visée est positive ou négative : imaginer qu'il y a des chats sauvages au Tibet ; imaginer qu'il n'y a pas de chats domestiques à Paris
- Elle ne possède pas la conviction propre au jugement, par lequel une existence est affirmée ou niée (idem pour une prédication)

- G. Frege dans « Fonction et concept » :
« Cette séparation du jugement et de ce sur quoi l'on juge semble inévitable ; sinon on ne pourrait exprimer une simple supposition (*Annahme*), la position d'un cas, sans en même temps juger de son occurrence. »

- L'assomption serait donc l'activité psychique antérieure au jugement, et préparatoire
- Position de l'objet auquel et à propos duquel on pense, avant le moment de l'évaluation épistémique
- Problème de la dispensabilité des assomptions
- Pourquoi ne pas se satisfaire de quelque chose comme une construction d'idées ou un processus de conception (Descartes)? Représentations et jugements seraient-ils alors suffisants?
- Le processus de conception cartésien semble impliquer autre chose que des représentations

Quelles Fonctions épistémiques pour les assumptions?

- Elles permettraient de viser des objets complexes dans l'attente d'un jugement à leur propos
- Elles permettraient de penser des objets complexes ayant le statut d'entité idéale
- Elles rendent possibles des expériences de pensée
- Elles sont le type d'acte impliqué dans la pensée de (certains) modèles en science

- Une **modification** de la tripartition brentanienne des phénomènes mentaux?
- Représentations (*Vorstellungen*)
- **Assomptions** (*Annahmen*)
- Jugements (*Urteilen*)
- Sentiments (*Gefühlen*)

Les actes psychiques et leurs objets

- Représentations ----- Objets
- Assomptions ----- Objectifs
- Jugements ----- objectifs
- Sentiments ----- Valeurs / devoirs

Représentations et assumptions (conception classique)

- Les assumptions présupposent, comme les jugements, des représentations visant des objets
- Elles sont fondées sur ces représentations et, comme les jugements, elles peuvent qualifier l'objet de ces représentations en lui attribuant une ou plusieurs propriétés
- Les assumptions permettent de neutraliser la portée existentielle des représentations et de considérer des objets ainsi tenus pour neutres ontologiquement

Approche plus fouillée des relations entre Représentations et Assomptions

- Brentano et l'intentionnalité des représentations
- Meinong : « Akt ist nicht Aktivität »
- Les représentations font partie des actes psychiques, mais comme les sentiments, elles sont intrinsèquement passives
- Or viser un objet et le penser implique une dimension d'activité
- L'intentionnalité est la visée active d'un objet par un état psychique
- Les représentations n'ont pas d'intentionnalité par elles-mêmes

- Les représentations n'ont par elles-mêmes qu'une objectualité (*Gegenstandlichkeit*) potentielle
- L'objectualité actuelle des représentations implique une activité
- Assomption et jugement (et désir) possèdent une dimension d'activité intrinsèque
- Viser un objet en pensée n'est pas nécessairement juger quelque chose à son propos
- Les assomptions constituent en dernière instance l'activité nécessaire à l'objectualité actuelle des représentations
- Les assomptions entrent dans les conditions de l'intentionnalité des représentations

Assomption et production d'idée

- La théorie de la production d'idée de 1899 implique des objets fondés
- Ces objets fondés sont, une fois fondés sur leurs *inferiora*, nécessaires (asymétriquement)
- Les assomptions permettent de viser des états de choses (des objets d'ordre supérieur) non nécessaires
- Les assomptions rendent possible un assouplissement de la théorie des objets meinongiens au regard des modalités impliquées

- Assomption comme fonction d'unification de contenus de pensée
- Les contenus de pensée se trouvent connectés par une relation réelle et forment une complexion
- Leur corrélat objectuel est un objectif, soit un état de chose impliquant une sélection de propriétés appartenant à un objet
- Propriétés ou relations d'un objectif sont considérés comme appartenant à un objet au sein de cet objectif

Assomption et jugement

- Deux actes distincts
- Le jugement reconnaît ou rejette et il comporte une conviction
- L'assomption vise affirmativement ou négativement (en ce sens elle reconnaît ou rejette) mais sans conviction (pas de conviction solidaire à l'affirmation d'existence)

- Thèse Brentanienne de la réductibilité du jugement catégorique au jugement existentiel
- Thèse refusée par Meinong : il y a des jugements relationnels ou des jugements catégoriques non réductibles
- Les assomptions sont des conditions aux jugements catégoriques : si l'on peut viser avec conviction des rapports entre non-existants, ces non-existants impliquent un acte psychique propre et ontologiquement neutre

- Thèse brentanienne du jugement double
- Refus meinongien de la « réflexivité » du jugement double : c'est incompatible avec la phénoménologie ordinaire (et experte) ; c'est un détour parfaitement injustifié et non nécessaire
- Les formes du refus de la réflexion comme condition de l'objectualité des représentations ou des jugements
- Assomption et réalisme objectuel direct

Marty sur l'inconsistance des assumptions

- « Si non-A est une assumption prédicative (= quelque chose qui n'est pas A), le sujet est par là accepté. Après tout, il est impossible de prédiquer quelque chose d'un sujet ou de nier quelque chose de celui-ci sans l'accepter. Si, toutefois, une telle assumption est impliquée comme un élément de tout jugement concernant un ainsi-dit concept négatif, c'est aussi le cas dans le jugement « il n'y a pas de non-A ». Et cela signifie que dans l'attitude psychique, qui rejette qu'il y ait quelque chose qui ne soit pas A, l'acceptation que quelque chose est et n'est pas A est contenue en tant qu'élément *constitutif* et ses éléments se trouvent en contradiction les uns avec les autres. (...) nous avons en fait devant nous en un exemple de position dans la négation opposée une conduite contradictoire, que les éléments ensemble soient appelés un jugement ou l'un d'entre eux un « assumer » et l'autre seulement un juger. »

Explication

- Confusion de Marty entre « viser un objet par assomption » et « affirmer son existence = le reconnaître »
- Prédiquer quelque chose d'un objet présuppose de le reconnaître ?
- (1) Non-A = quelque chose n'est pas A
- (2) Quelque chose n'est pas A = il y a quelque chose qui n'est pas A
- (3) Il n'y a pas de non-A = Il n'y a pas quelque chose qui n'est pas A = Il n'y a pas et il y a quelque chose qui n'est pas A
- Reconnaissance et rejet de A en même temps

Pour Marty :

- « Seule une interprétation à côté de celle qui requiert cette conduite contradictoire de notre part est toujours possible. Par « assomption » dans ce cas, on ne peut qu'entendre le *contenu* de l'assomption « non-A » (c'est-à-dire, selon Meinong) « quelque chose qui n'est pas A ». Et cela n'est rien d'autre qu'une classe particulière d'objets dont la représentation est formée par réflexion sur une prédication négative. Ce contenu est *représenté* et de la sorte fait *objet* de jugement. »

Brentano et l'inconsistance des assomptions

- En prenant le mot dans le sens de Meinong, il nous faudrait « admettre » plus d'une fois simultanément des propositions opposées, comme lorsque nous disons par exemple : « Locke prétend que Descartes a tort quand il enseigne l'existence d'idées innées. » Car nous admettrions en même temps et l'existence des idées innées et l'erreur de Descartes, qui précisément enseigne cette existence ». S'il voulait éviter cette connaissance, il aurait fallu que Meinong admît, pour ce rapport indirect de second ordre, une nouvelle classe fondamentale, qui serait à son « assomption » ce que son assomption est au jugement. »

- Si le contenu est représenté, alors nous avons une représentation dont l'intentionnalité dépend d'une assomption
- Si ce contenu fait l'objet d'une réflexion judiciaire, alors il se heurte à l'irreprésentabilité des expériences internes
- L'objet représenté n'est pas reconnu ou rejeté mais simplement supposé en tant qu'objet de pensée

Les assumptions comme conditions de jugements

- Thèse de Marty : le jugement thétique est central et il est redoublé réflexivement afin d'affirmer quelque propriété ou de la nier d'un objet
- Traduction : le jugement existentiel est direct et fondamental
- Thèse de Meinong : un jugement existentiel brut est incompréhensible
- Il implique au moins une qualification implicite
- Il implique donc une assumption d'être-tel
- Le jugement existentiel présuppose une assumption d'être tel qui le rend possible

Assomptions et sentiments

- La dimension conative du désir comme problème
- La représentation est explicativement insuffisante

- Désir et valeur chez Meinong
- Le désir vise la valeur mais ne la détermine pas, il dépend d'une évaluation fondée sur les émotions
- Sentiments de valeur : visent l'existence ou l'inexistence
- Sentiments esthétiques : visent des propriétés esthétiques indépendamment de l'existence de l'objet

- Dimension conative à fonder sur l'assomption ou le jugement
- L'assomption est le bon candidat. Mais en quel sens?
- Fonder la relation entre valeur et désir sur des assomptions est très contraire à l'expérience

- Meinong et la recherche d'un équivalent affectif de l'assomption
- Y a-t-il des sentiments d'imagination ou des sentiments assumptifs?
- Witasek : ce sont des sentiments ordinaires fondés sur des assomptions. Ils ne constituent pas une classe propre.
- Meinong : il y a des sentiments d'imagination ou assumptifs qui sont l'équivalent affectif des assomptions. Ils constituent une classe propre de sentiments.

- Retour au problème de la dimension conative du désir
- Meinong : les sentiments d'imagination permettent de combler un vide dans le rapport entre la valeur et le désir
- Ils ont une fonction conative
- Sentiments fondés sur des assomptions et sentiments d'imaginations constituent une classe propre
- Ils relèvent du *Werthen* (apprécier/estimer) – ils ont aussi une fonction évaluative et cognitive

- La dimension assumptive est présente dans la sphère affective
- Elle est une condition de l'intentionnalité des représentations
- Elle une condition des jugements
- Elle est la condition de l'objectualité et est déterminante au sein de la théorie de l'appréhension